

Expression de l'opposition municipale : Equipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Aucune intervention n'est donc faite sur les textes d'expression de l'opposition municipale.

St-Julien info - Magazine municipal

Printemps 2021

Le conseil municipal du 18 février dernier a été l'occasion de procéder au débat d'orientations budgétaires. Ainsi, la Municipalité nous a présenté le résultat des dépenses et recettes 2020, suivi d'orientations pour 2021. L'année 2020 a été passablement perturbée par la COVID-19.

Pour la commune, cela s'est traduit par :

- Moins de recettes mais aussi moins de dépenses avec la fermeture des services municipaux (bibliothèque, périscolaire, ...)
- des rentrées d'argent supplémentaires : les recettes liées aux taxes foncières et d'habitation, aux droits de mutation et aux fonds frontaliers génèrent près de 800 000€ de revenus supplémentaires pour la commune par rapport à 2019,
- des dépenses subies (frais de nettoyage, achat de masques et diverses protections, ...)
- et des dépenses choisies : déménagement de l'école des Prés-de-la-Fontaine à l'ancienne école Buloz, extension de la gratuité du stationnement en juin, suppression de la taxe sur les grandes publicités, prime aux agents municipaux, création d'un poste d'agent municipal supplémentaire, accroissement de l'éclairage public nocturne même pendant le confinement et le couvre-feu.

Malgré les dépenses superflues de la nouvelle municipalité, l'exercice 2020 est le deuxième meilleur exercice pour la capacité à investir de toute l'histoire communale; résultat d'une gestion rigoureuse des finances lors du dernier mandat.

La crise du Covid-19 n'étant malheureusement pas encore derrière nous, la Municipalité entend faire preuve de prudence pour son budget 2021, en retenant notamment l'hypothèse que « les recettes des fonds frontaliers pour 2021 s'élèveront à 90 % de ce que nous avons perçu en 2020 ». Mais où est la prudence, quand on sait que cette hypothèse a été prise chaque année durant notre

dernier mandat ?

Par ailleurs, alors qu'un "audit organisationnel et fonctionnel en vue de structurer une organisation adaptée aux projets de la nouvelle équipe municipale" vient d'être lancé, 7 postes supplémentaires ont déjà été créés pour les services en 2021 sans même attendre le résultat dudit audit. De quoi surprendre ! La nouvelle municipalité crée donc autant de postes en 1 an que nous n'en avons créé durant les 6 ans de notre mandat. La prudence budgétaire affichée nous semble donc toute relative.

Pour financer ces postes, il faudra économiser sur des investissements pourtant indispensables dans une des communes les plus dynamiques de France en termes de croissance de la population.

Exit le projet cœur de ville, les habitants se contenteront d'un réaménagement de la Grande Rue. Mais au fait, les habitants ont-ils été consultés sur ces orientations majeures pour l'avenir de notre cité ? Non, bien évidemment ! À défaut de pouvoir s'exprimer sur les priorités d'investissement, ils pourront se consoler en choisissant la couleur des bancs de la Grande

Rue. C'est ça aussi, les choix de votre nouvelle municipalité !

Nous terminerons par une note positive : la fiscalité communale n'augmentera pas en 2021 ! Gageons qu'il en sera de même durant tout le mandat.

Equipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Hiver 2020-2021



Nous sommes malheureusement confrontés une nouvelle fois au confinement pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cette période demande à chacun d'être vigilant pour se protéger et protéger les autres. Elle nécessite de nombreux efforts parfois contraignants et difficiles psychologiquement.

La lutte contre cette pandémie se gagnera par l'esprit citoyen mais aussi par des mesures prises par les autorités. Suite aux annonces du gouvernement, nous attendions des dispositions courageuses de la part de la municipalité et de la communication. Des chiffres locaux précis actualisés comme le nombre de contaminations dans la commune, le nombre d'hospitalisations nous permettraient de mieux comprendre les enjeux et la nécessité de décisions parfois impopulaires comme un couvre-feu.

Voici des propositions concrètes issues de notre expérience du premier confinement

qui pourraient aider les St-Juliennois:

Sur l'aspect solidarité :

- > créer une ligne d'écoute psychologique et faire le lien avec l'hôpital et le Centre Médico-Psychologique ;
- > mettre à disposition des affichettes solidarité dans chaque immeuble (échanges de services, courses ...) ;
- > activer le plan de lutte contre les violences familiales, communiquer les lieux où les victimes peuvent se mettre en sécurité et alerter ;
- > imprimer des attestations de déplacement dérogatoires à mettre à disposition à la mairie;
- > solliciter des bénévoles pour faciliter le quotidien du personnel soignant (courses, gardes d'enfants...).

Sur l'aspect sanitaire :

- > mise en place d'un couvre-feu à 21 h pour limiter les déplacements et les contaminations ;
- > extinction de l'éclairage public à 22 h (nous constatons une recrudescence des déplacements nocturnes depuis l'extinction à 1h du matin) ;

- › renforcer les contrôles de la police municipale.

Sur l'aspect économique:

- › faire connaître à la population la plate forme «Clic and Collect» mise en place par la Communauté de Commune du Genevois pour favoriser le commerce local, aider nos commerçant qui en ont tant besoin mais aussi profiter de ce moment pour relancer la réflexion indispensable sur le projet de développement durable.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le budget de la ville. Certaines décisions prises ces derniers mois mettent en péril l'équilibre budgétaire: exonération de la taxe publicitaire, déménagement de l'école des Prés de la Fontaine, gratuité pour les usagers des parkings après le confinement... soit environ 300 000 Euros. A cela s'ajoute une baisse des recettes du casino, des fonds frontaliers et des diverses recettes de la commune.

La situation à laquelle fait face notre ville est exceptionnelle mais la responsabilité des élus du conseil municipal est de maintenir des finances saines pour construire le monde de demain, en matière d'urbanisme mais aussi de développement durable.

Nous y serons vigilants !

Merci à chacun pour son rôle dans la cité.

Prenez soin de vous et de vos proches, restons mobilisés pour garder confiance dans l'avenir pour que vive St-Julien !

Equipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Eté 2020



D'UNE ÉQUIPE À L'AUTRE : PASSAGE DE RELAIS ET POINTS DE VIGILANCE.

En athlétisme, la course de relais est une épreuve célèbre.

L'enchaînement entre les coureurs se fait par la transmission d'un témoin. En ce qui nous concerne, il s'agit de confier une tâche dont on s'occupait à quelqu'un d'autre. Dans ce cas, transmission et transition sont deux termes qui vont de pair.

Pour ces élections, dans un contexte de crise sanitaire, la transition fut exceptionnellement longue. En effet, le conseil municipal inaugural du nouveau mandat s'est tenu le jeudi 28 mai, soit plus de deux mois après la proclamation des résultats. Normalement, l'installation du nouveau conseil municipal se fait dans la semaine qui suit le jour du scrutin.

Le passage de relais est un moment important dans la vie d'une collectivité. Au-delà des divergences, il est dans l'intérêt général que cela se passe au mieux. Ainsi, en bons sportifs, nous avons tendu la main pour passer le relais. Si cela peut paraître évident, il va rarement de soi que les perdants aident les gagnants dans leur prise de fonction. Nous nous sommes tenus à disposition de la nouvelle équipe et restons disponible pour des échanges constructifs. Nous souhaitons le meilleur pour notre ville et nous attendons le même esprit d'ouverture de la part de l'équipe majoritaire.

Le 18 juin, lors du deuxième conseil municipal, nous attendions le même geste d'ouverture que celui que nous avons fait en 2014 : une représentation de la minorité qui va au-delà du minimum légal. Pour rappel, nous avons présenté Michel de Smedt (alors membre de la liste PS) pour une vice-présidence de la Communauté de Commune du Genevois et avons intégré

d'autres membres de la minorité dans diverses instances.

Malheureusement, ce n'était pas le cas. L'esprit sportif n'était pas au rendez-vous. Nous gardons espoir sur le fait qu'il viendra. Si l'état d'esprit est crucial dans un passage de relais, il ne suffit pas d'être avenant. Il existe un autre point essentiel : la réalité comptable, économique et financière.

Notons alors que, même avec les effets COVID-19, la situation financière que nous laissons est plus favorable que ce qu'elle était lorsque nous en avons pris la responsabilité en 2014.

C'est le fruit d'une gestion saine et rigoureuse.

Nous attirons l'attention des habitants et des contribuables sur ce point. Si la municipalité se montre généreuse à l'égard de quelques automobilistes ou de quelques grandes enseignes (cf. délibération n°35 du conseil municipal du 18 juin), c'est bien avec l'argent des contribuables ou au détriment des services aux habitants. Chaque dépense de fonctionnement supplémentaire réduit la capacité de St Julien à investir dans son avenir. Tout ce qui est offert par la commune est payé par les contribuables.

Equipe Vive-St-Julien-en-Genevois

C à dire - le fil d'actualité de St-Julien



Avril 2021



Favoriser la mobilité douce est un enjeu primordial. Les changements d'habitudes que nous devons collectivement opérer pour un avenir désirable doivent être portés politiquement et anticipés. Nous proposons la mise en place d'un système **de vélos en libre-service**.

Le caractère transfrontalier de notre territoire, avec des milliers de déplacements quotidiens entre la France et la Suisse, plaide pour un système d'emblée compatible avec celui de Genève. Nous pouvons espérer que la CCG l'étende à l'ensemble du Genevois français.

Pour améliorer notre cadre de vie avec une circulation plus fluide et un air plus sain, osons un projet **transfrontalier ambitieux!**

Équipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Février 2021



Rythmes scolaires et intérêt de l'enfant

Nous avons conscience des problématiques d'organisation pour certaines familles et enseignant-e-s liées au rythme de 4,5 jours. Cependant, ce rythme nous semble plus adapté aux besoins de l'enfant pour favoriser leurs apprentissages : 5 matinées travaillées pendant lesquelles l'attention est meilleure, journées plus courtes, couchers et levers réguliers comme le recommandent les chronobiologistes.

L'objectif collectif fondamental est de favoriser l'éducation scolaire de l'ensemble des futurs citoyens de notre commune en donnant à chaque enfant de meilleures chances pour sa réussite scolaire et son épanouissement personnel.

Pensons à l'intérêt général et votons lors de la consultation organisée par la ville.

Équipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Décembre 2020

A St Julien, il ne se passe plus rien

Les habitants sont préoccupés par les conséquences de cette pandémie mondiale.

Evidemment ces préoccupations sont partagées par tous les élus de la commune. Néanmoins, nous sommes inquiets de l'absence de projets politiques structurants et ambitieux.

Le Conseil Municipal prend peu de décisions, les commissions abordent des sujets secondaires.

L'absence de nouveaux marchés attribués par la commission d'appel d'offre montre l'absence de nouveaux projets.

Seuls les cadeaux clientélistes se multiplient. Les dépenses augmentent alors que les recettes baissent, se traduisant par une augmentation de +30% des dettes contractées en seulement six mois.

Nous refuserons fermement que ces incohérences viennent impacter vos impôts 2021.

Équipe Vive-St-Julien-en-Genevois

Novembre 2020



Fil vert ?

La crise sanitaire doit nous inviter à la prudence budgétaire. Il faut préserver les recettes de la commune. Cependant, le 17 septembre, en baissant les tarifs de stationnement, la majorité a décidé de priver la ville de 128000€ par an.

Le même soir, le conseil municipal n'affichait aucun plan de développement de l'autopartage. Pourtant, ce système s'inscrit dans une logique de développement durable et d'économie collaborative.

A l'inverse, baisser le prix du stationnement revient à subventionner la voiture individuelle qui reste l'essentiel de son temps au garage ou sur une place de stationnement. Nous voyons bien un fil, mais il n'est pas vert.

Équipe Vive-St-Julien-en-Genevois

A lire



Magazine

St-Julien.Info #printemps 2021

PDF - 2,7 Mo

[TÉLÉCHARGER](#)

[FEUILLETER](#)



Actualité

C à dire n°4 - le fil d'actualité d'avril 2021

PDF - 2,9 Mo

[TÉLÉCHARGER](#)

[FEUILLETER](#)

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/ville-institution/conseil-municipal/expression-de-l-opposition-municipale-equipe-vive-st-julien-en-genevois-845.html>